Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/10/2026 - 18546 - 2023 B 01956 - 977 504 299 - 2MPL

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/04/26	Net au 30/04/25
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	564 216		564 216	564 216
Créances rattachées à des participatio	103 005		103 005	102 000
Total actif immobilisé (III)	**667 221**		**667 221**	**666 216**
Stocks et en-cours				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 153		30 153	29 072
Total actif circulant (IV)	**30 153**		**30 153**	**29 072**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	697 373		697 373	695 288

DEPOT DU

26 OCT. 2026 13546

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan

	Net au 30/04/26	Net au 30/04/25
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	1 000	1 000
Réserves		
Réserve légale	100	100
Autres réserves	169 793	93 881
Résultat de l'exercice	**79 192**	**75 912**
Provisions réglementées	1 626	994
Total capitaux propres (I)	**251 711**	**171 888**
Total autres fonds propres (I bis)		
Total des provisions (II)		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	443 826	521 644
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 837	1 757
Dettes fiscales et sociales		
Total des dettes (III)	**445 663**	**523 401**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	697 373	695 288

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2026, dont le total est de 697 373 euros dégage un bénéfice de 79 192 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2025 au 30/04/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/07/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2026 ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général.

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable, dont les conséquences sont exposées dans la présente annexe.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sous réserve des changements relatifs à la première application du règlement ANC 2022-06),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentat°	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	666 216	1 101	97	667 221
Total	666 216	1 101	97	667 221
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				667 221

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			1 101		
Augmentations de l'exercic			1 101		

Notes sur le bilan

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			97		
Diminutions de l'exercice			97		

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS LE PIROT 35000 RENNES	100 000	1 176 416	10,00	1 053 309

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SAS LE PIROT 35000 RENNES	561 059	561 059	103 005		100 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 103 005 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	103 005		103 005
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**103 005**		**103 005**

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées - int. courus	678
Banque - intérêts courus à recevoir	402
Total	**1 080**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**100**	**10,00**
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**100**	**10,00**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	**994**	**631**		**1 626**
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**994**	**631**		**1 626**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		**631**		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 445 663 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	443 826	94 131	349 695	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 837	1 837		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**445 663**	**95 968**	**349 695**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	75 055			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédi	486 464	575 000	561 059
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cour			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**486 464**	**575 000**	**561 059**

Sur l'emprunt de 575 000€ à la BPO, nantissement de comptes titres financiers de 250 actions de la société LE PIROT.

Charges à payer

	Montant
FNP hono. exp.comptable	1 028
FNP hono. avocat	809
Intérêts courus sur emprunts	15 759
Total	**17 596**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/04/2026	30/04/2025
Produits financiers de participation	101 004	101 148
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	484	418
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**101 489**	**101 565**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 475	22 777
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**19 475**	**22 777**
Résultat financier	**82 014**	**78 788**

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mickaël Lévèque sur l'emprunt de 575 000€ à la BPO, à hauteur de	*172 500*
Avals et cautions	**172 500**
Autres engagements reçus	
Total	**172 500**
Dont concernant :	
Les dirigeants	**172 500**
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS — **N° 2065-SD** **2026**

Exercice ouvert le 01/05/2025 et clos le 30/04/2026 — Régime simplifié d'imposition [X]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe — Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Désignation de la société

SASU 2MPL

SIRET 9 7 7 5 0 4 2 9 9 0 0 0 1 6

Adresse du principal établissement:

18 ALLEE FAUVETTE DES JARDINS

35590 LA CHAPELLE THOUARAULT

Adresse du siège social

Ancienne adresse en cas de changement:

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

Activités exercées (Activités administratives diverses de bureau)

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 **Résultat fiscal** — Bénéfice imposable au taux normal — Déficit 15 808

Bénéfice imposable à 15 % 0 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées art. 238*quindecies*

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A — Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* — Autres dispositifs — Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées — Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 *quaterdecies* — Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* — Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

5 **Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)** Base d'imposition — Chiffre d'affaires — Taux d'impositon

6 **Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)** Base d'imposition — Taux d'imposition

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5%

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid expert comptabilité

Nom et coordonnées — ECF

- du prestataire :

- du comptable : SAS AD'EX CONSEIL

[illegible] RUE DU BOCAGE [illegible] TECHNOPOLE CESSON SEVIGNE CEDEX — Tél. 02 [illegible]

- du conseil

Tél.

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Cegid Group

2MPL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18, Allée Fauvette des Jardins
35590 LA CHAPELLE THOUARAULT
977504299 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 2 OCTOBRE 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2026 s'élevant à 79 191,51 euros au compte "autres réserves", lequel s'élève ainsi à 248 984,69 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

La présente décision tenant lieu d'assemblée d'associés entraîne l'approbation de cette résolution.

Certifié conforme
Le Président

